

Santé & précarité

Sommaire

- II Fléaux sociaux, populations cibles et précarité : du contrôle à la responsabilisation
- IV Les grandes tendances
- VIII Accès aux droits : de l'élargissement à la généralisation
- XII La santé : se loger, se nourrir, se soigner...
- XXII L'apport des associations
- XXIV Système de soins, système de santé et précarité : quelles perspectives ?
- XXVIII Tribune
- XXXVI Bibliographie Adresses utiles

Le rapprochement santé et précarité s'impose comme une question emblématique posée aux politiques et aux acteurs. Pourquoi ? Les personnes en difficulté sont-elles plus malades, ont-elles moins accès aux soins, sont-elles moins soignées qu'auparavant ?

L'élargissement des droits et le développement du système de soins plaident pour le contraire. C'est probablement que les processus de pauvreté et de précarité ont changé.

Durant la période de plein emploi, on pouvait dire, en caricaturant, que pauvreté et état de santé défailant concordait. Seuls ne travaillaient pas ceux qu'une raison liée à l'âge ou à un handicap empêchait de travailler.

Avec l'apparition d'un chômage massif et durable, des populations nouvelles, jeunes et adultes, ont été touchées par les processus de précarisation. Ce n'est plus l'état de santé qui est à l'origine de la mise à l'écart du monde du travail.

Bien plus, les professionnels du soin et du social en rapport avec ces populations font état

de dégradation de leur état de santé au point de compromettre encore plus les possibilités de leur réinsertion.

Face à ces difficultés, de nouvelles pratiques se font jour qui mettent en perspective certaines questions.

Le système de santé doit-il s'adapter et s'ouvrir ou doit-on encourager des espaces spécifiques à l'hôpital et ailleurs ?

Quels nouveaux savoir-faire les acteurs doivent-ils développer ?

Quelles modalités d'échanges doivent-ils savoir tisser ?

Ces questions concernent également les services de l'État, les collectivités locales, les différents champs professionnels et les associations.

Il n'y a pas de réponse toute faite. Il nous appartient à tous les niveaux d'identifier les difficultés et de construire les réponses. Comme il revient à ceux qui décident d'arbitrer et donc de définir des choix à la mesure des problèmes et à la hauteur des exigences et des aspirations sociales. ■